

[N°11]
Février
2011

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : **P.13**

Zoom sur la plus grande prison d'Europe



P. 9 **MAGAZINE**
Le terrain multisports
bientôt achevé

P. 11 **UN JOUR AVEC...**
La conseillère
insertion-emploi

P. 18 **EXPOSITION**
Le Photoclub
revisite la ville



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4
- Aire de jeux : protéger les enfants p.5
- L'actu en bref p.6-7

Demain ma ville

- Budget : assainir les finances et investir p.8
- Jeunesse : place au terrain multisports p.9
- Des espaces verts sans pesticides p.10
- Retraités : faites-vous connaître ! p.11
- Un jour avec : la conseillère emploi-insertion p.12

Dossier p.13

Maison d'arrêt, zoom sur la plus grande prison d'Europe

- Un tournant dans l'histoire de Fleury p.14
- Le navire amiral en rénovation p.15
- Interview : les syndicats mobilisés p.16

Rendez-vous p.17

- Grandes sorties pour tout-petits p.17
- Objectif ville avec le Photoclub p.18
- Histoire d'amour p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Après un mois de janvier riche en événements, le début de l'année a été marqué par des faits qui ont fortement touché la ville et ses habitants : l'arrestation des auteurs de l'incendie du Chalet et le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants.

Si je me félicite de ces avancées, qui sont l'aboutissement d'un travail étroit mené depuis plusieurs mois entre les forces de gendarmerie et le Parquet, il va de soi qu'un travail en profondeur doit être mené afin que de tels réseaux ne s'installent plus dans notre ville.

La sécurité des biens et des personnes est un droit fondamental pour tous, l'avancée de ces deux enquêtes le démontre bien et je tiens à rappeler qu'aucun délit ne restera impuni sur la ville.

J'ai une pensée particulière pour la jeunesse de notre ville qui pâtit des derniers événements survenus et tiens à lui apporter mon soutien.

Il ne faut pas oublier la précarité dans laquelle se trouve une partie des jeunes. Beaucoup sont en recherche d'emploi, d'autres de logement et il faut rappeler que cette jeunesse est en capacité, et elle le prouve tous les jours, de s'investir pleinement dans les milieux associatifs. Aussi je tiens à lui réitérer tout mon soutien et à lui rappeler que 2011 sera le rendez-vous de la jeunesse grâce notamment à la réalisation du terrain multisports, qui sera achevé prochainement et à la mission priorité emploi pour les jeunes.

J'ai confiance en elle. Elle peut compter sur la détermination de la municipalité pour agir à ses côtés.

Avec mon profond dévouement.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Direction de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge, Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Espace Impression • **Photos :** ville de Fleury-Mérogis - DR - Page 4 : Djamila Calin Page 18 : Marcel Marques - Pages du dossier : p. 13 et 15 Aurélie Vaubourg, Guillaume Maucuit-Lecomte, Patrick H. Muller et p. 14 collection René Davoine.



Le maire rend hommage à Daniel Aulas, chef cuisinier de la restauration municipale.



Le trio jazz de Guylenn Delassus assurait la partie musicale de la cérémonie.



Guylenn Delassus.

CÉRÉMONIE DES VŒUX • Samedi 15 janvier, au complexe Jacques-Anquetil, les vœux de la municipalité ont fait salle comble. En présence de nombreuses personnalités - parmi les invités, le député Julien Dray, Pierre Champion, vice-président du Conseil général de l'Essonne, Olivier Léonhardt, président de l'agglomération du Val d'Orge ainsi que les maires de l'agglomération - le maire David Derrouet a prononcé un discours tourné vers l'avenir. *"Cette année, l'emploi et le logement sont nos priorités parce que l'un et l'autre sont le terreau de la dignité humaine. (...) La mobilisation commune de la municipalité va permettre de lancer, dès le mois de juillet, la construction de 110 logements et la construction d'une crèche adaptée aux Floriacumois travaillant au centre pénitencier. (...) C'est aussi avec la même ténacité que nous avons obtenu sans subvention d'aucune part, la prochaine réhabilitation de la cité des Aunettes pour 12 millions et demi d'euros."*

Retrouvez le discours intégral sur www.mairie-fleury-merogis.fr

ENFANCE

Aire de jeux : protéger les enfants



"Aux Aunettes, des jeux sécurisés au pied des immeubles."

A la demande des habitants, une nouvelle clôture et un portail ont été installés autour de l'aire de jeux des Aunettes. Ce réaménagement pris en charge par la commune, sécurise les abords de l'espace de jeux. Comme dans un petit square fermé, les parents n'ont plus à craindre la circulation alentour et les enfants peuvent grimper, sauter et courir en tous sens, sous l'œil tranquillisé des adultes. Un aménagement bien utile qui facilite la vie quotidienne des familles ! ■

LOGEMENT

Derniers jours pour signer la pétition

Face à l'urgente nécessité de construire de belles résidences accessibles à tous les Floriacumois, la municipalité a engagé une discussion avec l'État pour bénéficier d'une TVA à 5,5 % sur la construction de logements, et donc sur les futurs prix d'achat des appartements prévus aux Joncs-Marins et sur le terrain du ministère de la Justice. Le 15 février, l'ensemble des pétitions sera envoyé aux ministères de la Ville et de la Justice pour soutenir la candidature de Fleury. Si vous ne l'avez pas encore fait, il ne reste plus que quelques jours pour signer la pétition. Pour cela, inutile de vous déplacer, faites-le en ligne sur le site Internet de la ville.

www.mairie-fleury-merogis.fr



LECTURE

Biblio'pass

LA CARTE D'ACCÈS AU SAVOIR !

Depuis le 1^{er} janvier, les médiathèques des neuf villes du Val d'Orge sont devenues communautaires. Et depuis le 18 janvier, les abonnés peuvent bénéficier du Biblio'pass, carte d'accès au catalogue unique des onze établissements, pour tout lire, tout écouter et tout voir !

Depuis le 18 janvier, grâce à la mise en commun des fonds documentaires des médiathèques du Val d'Orge, ce sont désormais plus de 213 000 ouvrages qui s'offrent à votre portée, gratuitement. Pour en bénéficier, il vous suffit de vous présenter, si ce n'est déjà fait, à la médiathèque Elsa-Triolet et de retirer votre Biblio'pass en remplacement de votre ancienne carte. Le Biblio'pass vous donne accès aux onze équipements de l'agglomération (retrouvez les adresses et les horaires sur www.lireenvaldorge.fr) avec la possibilité d'emprunter livres, CD, DVD dans tout le réseau sans inscription supplémentaire. Vous pouvez aussi consulter le catalogue en ligne des médiathèques, réserver des documents et les faire venir dans la médiathèque de votre choix. Enfin, grâce au service interbibliothèques, vous pouvez rendre les



livres dans n'importe quel établissement de l'agglomération, même s'il ne s'agit pas du lieu d'origine du prêt. Une mutualisation des ressources qui permet d'élargir l'accès à la culture, au savoir et à la connaissance, tout en facilitant vos démarches et vous évitant des déplacements inutiles. ■

Plus d'info :
www.lireenvaldorge.fr
Médiathèque Elsa-Triolet
59, rue André-Malraux
Tél. : 01 60 16 30 60

VOYAGE

Passeport, attention aux délais !

Si vous avez prévu cet été de vous envoler vers une ville lointaine ou un coin de nature isolé, pensez à vérifier que votre passeport est toujours valable. Les délais pour obtenir un passeport sont de deux à trois semaines en temps normal, et s'allongent significativement à l'approche de l'été. Depuis un an, les dossiers de demande peuvent être déposés dans une trentaine de villes du département. Les plus proches sont Sainte-Geneviève-des-Bois et Viry-Châtillon. Alors, n'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches, pensez-y dès maintenant !

COLLECTE

La déchèterie mobile à Fleury

Pour faciliter la vie quotidienne des habitants, la déchèterie mobile de l'agglomération du Val d'Orge est présente à Fleury le 4^e samedi de chaque mois, afin de collecter certains déchets spéciaux : le carton, le papier, le verre, les petits appareils ménagers et les écrans, les végétaux, le bois, la ferraille, les encombrants, le tout-venant et les bouteilles de gaz. 4^e samedi de chaque mois, contre-allée de l'Ecoute-s'il-pleut.

VACANCES D'HIVER

Demandez le programme !

ACTIVITÉS ENFANCE ET JEUNESSE

Du 14 au 28 février, le Centre de loisirs et le service Jeunesse sont ouverts aux 3-18 ans. Au programme : un grand choix d'activités !

Au service Jeunesse, les vacances débuteront par un petit déjeuner de présentation des activités lundi 14 février. Autour d'un café, les jeunes pourront concocter leur programme de la semaine. Parmi les activités proposées : des matinées sportives au gymnase (initiations au fitness, à la boxe, au badminton...), des sorties à la carte - patinoire, piscine, karting, ciné - des ateliers culinaires, et aussi des soirées wii et karaoké en partenariat avec les services jeunesse de Sainte-Geneviève-des-Bois, de Villiers et de Saint-Michel-sur-Orge. Alors, n'hésitez plus, venez dès maintenant réserver vos activités !

Au Centre de loisirs, les jeunes pirates mettent le cap vers Coconut Island !

Comme tous les ans, l'équipe du centre de loisirs est en préparation du carnaval, qui cette année aura pour thème la mer. Les vacances auront donc un parfum d'aventures ma-



Séjour chiens de traîneau pour les jeunes (complet).

rines pour nos jeunes moussaillons ! Ils mettront les voiles pour un jeu de pirates grandeur nature et pour Coconut Island, un grand parc d'attraction à Égry. Activités manuelles, peintures, réalisation de fresques et activités sportives seront également proposées. A noter : l'École municipale des sports sera ouverte tous les matins aux enfants du centre, et sera animée par trois éducateurs sportifs. ■

Renseignements :

Service Jeunesse 01 69 72 19 70,
Centre de loisirs 01 60 16 00 02.

AGGLOMÉRATION

Le Val d'Orge sur iPhone



Toutes les informations pratiques sur la vie de l'Agglo sont désormais disponibles sur iPhone. Il suffit de télécharger l'application "Val d'Orge" sur l'Appstore. Gratuit, ce service vous propose toute sorte de renseignements : ouverture des équipements sportifs et culturels, calendriers des collectes, localisation des espaces naturels... Renseignements : www.agglo-valdorge.fr

SPF

Noël des enfants

Le 21 décembre, les enfants des familles bénéficiaires du Secours populaire fêtaient Noël avec l'association. Après l'ouverture des cadeaux et un délicieux goûter, les enfants ont eu droit à une autre surprise préparée par Pierre-Jean Zantman, directeur du Centre musical et artistique qui leur a offert un très joli spectacle musical.



BUDGET

Assainir les finances et investir

Le 19 janvier dernier, la séance du conseil municipal était consacrée au débat d'orientation budgétaire. Dans la continuité de l'audit des finances de la commune, l'objectif du budget 2011, qui sera voté courant mars, sera d'assainir la situation financière afin de lancer de nouveaux investissements.

Au lendemain de son élection en novembre 2009, la nouvelle équipe municipale avait commandé un audit sur les finances de la ville. Présentées à la population en octobre dernier, les conclusions qui en ressortent sont sans appel : la dette de la commune, en constante progression ces dernières années, atteint le niveau d'alerte en 2009. Dès 2010, des efforts de rationalisation des dépenses ont donc été engagés par la municipalité. Et pour la première fois, à la fin de l'exercice, la commune dégage une capacité d'autofinancement positive. Le remboursement anticipé de la dette à hauteur de 2 millions d'euros en 2010 permettra aussi une économie de 133 420 euros en investissement et de 74 237 euros en fonctionnement sur le budget 2011. C'est dans ce contexte que s'est déroulé, le 19 janvier dernier, le débat

d'orientation budgétaire. Objectifs pour 2011 ? Poursuivre la recherche d'économies et engager des investissements pour l'avenir de la commune.

Mutualisation et économies d'échelle

L'année 2011 est une année de transition. Il s'agit de finaliser les investissements engagés en 2010 (travaux du Chalet, City-stade, local pétanque, etc.) et d'axer les futurs investissements sur l'entretien du patrimoine existant (travaux de rénovation). A la suite du transfert de la compétence voirie à la communauté d'agglomération, la Ville va bénéficier pendant trois ans d'une enveloppe d'environ 1 500 000 euros pour la réalisation des travaux dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement. Une programma-

tion pluriannuelle sera aussi construite par la Ville afin d'optimiser la recherche de subventions, mieux anticiper les besoins et l'évolution future de l'administration : mutualisation, économies d'énergie, etc. La recherche d'économies d'échelle guidera la réflexion sur l'organisation des services. En parallèle, la mise en place d'une procédure systématique de marchés publics et le développement de la recherche de subventions devraient permettre à la commune d'assainir sa situation financière. L'objectif est de maintenir et d'améliorer la qualité du service public municipal sans augmenter les impôts. Cet engagement a été réaffirmé par le maire lors de la cérémonie des vœux le 15 janvier. "Il n'y aura pas d'augmentation des impôts en 2011, ni en 2012, ni en 2013" a déclaré David Derrouet. ■



En 2010, la ville a acquis un nouveau bus pour le transport des enfants, des seniors et des jeunes, pour la somme de 199 732 euros.

JEUNESSE

Place au terrain multisports

Dans quelques semaines, les adeptes du basket, du handball ou du football pourront pratiquer leur sport favori sur le nouveau terrain multisports. Un équipement de qualité, adapté à différentes pratiques sportives et qui répond à une forte demande des jeunes sur la ville.



Sur le grand espace de verdure situé rue Marc-Chagall, entre les quartiers des Aunettes et de la Greffière, les contours du futur terrain multisports se dessinent peu à peu. Après la pose du revêtement, les différents éléments sont assemblés un à un : sol synthétique, buts, paniers, clôtures... Retardés par les intempéries du mois de décembre, les travaux ont repris et devraient s'achever pour les vacances de février. Ils sont réalisés par une entreprise spécialisée qui a déjà fait ses preuves dans les communes voisines. Pour cet équipe-

ment spécifique, la municipalité a été attentive à certaines exigences : garantie de qualité et de solidité dans le temps, accès aux handicapés, système anti-bruit, intégration de matériaux renouvelables tel que le bois, adaptation à l'environnement alentour... En tout, il s'agit d'adapter une surface de 325 m² de terrain à différents sports qui seront pratiqués en libre accès. Cet équipement a été financé par la commune mais aussi par le fonds "Appui", dans le cadre de la Politique de la ville, subvention qui représente 64 % du budget global. ■



CHALET

Quelle suite à l'incendie ?

Alors que les travaux de réaménagement du Chalet touchaient à leur fin, un incendie criminel s'est déclaré dans la nuit du 14 au 15 janvier 2011, causant d'importants dégâts à cette structure en bois. La municipalité a aussitôt déposé une plainte. Suite à l'enquête menée par la gendarmerie, trois jeunes mineurs ont été appréhendés et ont reconnu les faits. Mis en examen, ils seront jugés prochainement. En fonction des résultats des expertises, l'ouverture du Chalet devrait être retardée de 4 à 6 mois au minimum. Le service jeunesse, qui occupe toujours la salle Daquin, devra donc patienter encore un peu pour s'installer au Chalet. En attendant, les activités continuent, notamment pendant les vacances de février. Sport, rencontres, cinéma, culture... tout un programme à disposition des jeunes (voir page 7). Renseignez-vous !

Service Jeunesse
Rue Malraux
Salle Daquin
Tél. : 01 60 16 02 99



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des espaces verts sans pesticides

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville de Fleury participe au programme de prévention et de sensibilisation "Phyt'Eaux Cités" initié par le Syndicat des eaux d'Île-de-France. Limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur la commune et encourager la mise en place de méthodes alternatives par le service Espaces verts et Voirie, tels sont les principaux objectifs de cette opération.

Les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) sont censés détruire les "mauvaises herbes" ainsi que les insectes et les champignons dits "nuisibles". Ils sont couramment utilisés pour l'entretien des espaces verts communaux, des routes, des voies ferrées mais aussi par les agriculteurs et les jardiniers...

Des produits "nuisibles"

Leur utilisation s'avère désastreuse. Elle contamine les sols, les eaux, l'air et les êtres vivants. Elle a également des effets néfastes sur notre santé (maux de tête, irritations, nausées et parfois des maladies graves). On estime par ailleurs qu'elle est une cause majeure de la pollution des rivières en Île-de-France. Les "nuisibles" ont en quelque sorte changé de camp !

Les sites pilotes

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France a donc lancé le programme Phyt'Eaux Cités pour prévenir et sensibiliser les communes et leurs habitants à ce problème majeur dont dépend la qualité de notre santé, de notre environnement et de nos ressources en eau. En adhérant à ce pro-



gramme, la Ville de Fleury a bénéficié en juillet dernier d'un audit de ses pratiques phytosanitaires. Conseillés par des consultants, les élus ont élaboré un "plan d'action" pour la commune. Huit agents des Espaces verts ont été formés aux nouvelles méthodes de gestions alternatives. Des sites pilotes ont été retenus : la "botte" des Chaqueux, l'allée Pierre-Brossolette, la place Colette, le cimetière, le boulodrome et le terrain de boules à proximité de la mairie.

Des pratiques alternatives

Allée Pierre-Brossolette, finis les traitements phytosanitaires aux pieds

des arbres ! On y trouve désormais des tapis moelleux de paillis réalisés grâce aux résidus des élagages effectués sur la commune. Une broyeuse a été mise à disposition par la communauté d'agglomération. Au cimetière, les désherbants sont abandonnés au profit de traitements préventifs anti-germinatifs. Un "désherbeur" thermique est envisagé. Enfin, la botte des Chaqueux réserve une surprise aux Floriacumois dès le printemps prochain. Pour réintroduire la biodiversité (faune et flore), cinq îlots se transformeront en prairies fleuries. Aux abords, la végétation naturelle reprendra ses droits et de simples passages seront réalisés pour l'accès des promeneurs. "Ces méthodes alternatives permettent non seulement de limiter notre impact sur l'environnement mais, à terme, de gagner en temps, en énergie et en argent", conclut Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable. ■

Votre jardin au naturel

- Désherbage à la main ou à l'eau bouillante
- Prévention des maladies grâce à la rotation des cultures
- Paillage au sol et plantes couvrantes
- Utilisation des auxiliaires naturels (purin d'orties, coccinelles...)
- Produits biologiques et traitements alternatifs
- Et aussi : laissez faire la nature...

RETRAITÉS

Bénéficiez des services de la mairie !

Un coupon pour être informé régulièrement des animations et des services en direction des retraités et des personnes âgées. N'hésitez plus, inscrivez-vous !

Pour répondre au mieux aux attentes des retraité(e)s, la municipalité propose un large éventail d'activités et de services. Vous souhaitez être régulièrement informés sur ces actions organisées ? Il vous suffit de remplir le coupon ci-joint et de le faire parvenir en mairie auprès du service Retraités.

Des loisirs pour les seniors

Sorties cinéma, théâtre ou spectacle, visites culturelles, séjours en France ou à l'étranger... les activités ne manquent pas pour les seniors. Ces animations permettent de partager des moments conviviaux de découvertes, de partages et d'échanges. Nombreux sont ainsi les retraités qui attendent avec impatience certains rendez-vous annuels, devenus incontournables, comme la Semaine bleue ou la sortie du mois de mai. Et pour se redonner du baume au cœur au milieu de l'hiver, rien de tel que de participer au repas de fin d'année ou de recevoir un petit colis pour Noël ! En vous tenant

informés, vous pourrez vous concocter un beau programme tout au long de l'année !

Un accompagnement social

Le service Retraités et Personnes âgées est également attentif aux demandes d'accompagnement social. Ces demandes peuvent prendre différentes formes : aide à l'installa-

tion d'un système d'alarme, transport en bus sur des lieux de courses (centres commerciaux, commerces alimentaires...), assistance aux personnes isolées en période de canicule ou de grand froid (inscription sur un registre), cartes Améthyste et Rubis, etc. N'hésitez pas à vous faire connaître pour bénéficier de ces aides. ■



Coupon d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Mail (facultatif) : Tél. :

Quel type d'information souhaitez-vous recevoir ?
 Loisirs
 Accompagnement social
 Les deux

Coupon à retourner rempli au service Social en mairie - 12 rue Roger-Clavier - 91700 Fleury-Mérogis.

Attention ! Ce coupon s'adresse uniquement aux personnes âgées et aux retraités qui ne seraient pas encore inscrits auprès du service municipal des Retraités.

... LA CONSEILLÈRE INSERTION-EMPLOI

Sur tous les fronts pour l'emploi

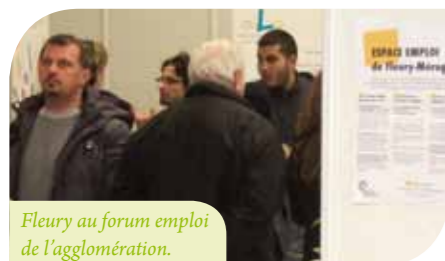
Rendez-vous individuels ou collectifs, contacts avec les entreprises, partenariats avec les différents acteurs de l'emploi, Catherine Langlade est sur tous les fronts ! En poste depuis octobre dernier, la conseillère insertion-emploi a une double mission : instruire les dossiers RSA et être un relais de proximité pour l'emploi. Elle a déjà reçu près de 90 Floriacumois et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne chôme pas pour l'emploi !

9h : trois personnes s'installent dans la salle n° 1 de la mairie. Elles viennent pour la réunion d'information collective proposée aux demandeurs d'emploi. La conseillère prend la parole. Elle présente ses missions, ses différents partenaires et fait un rapide tour d'horizon de l'emploi sur la ville, chiffres à l'appui. "N'oubliez pas qu'un classeur d'offres d'emploi est à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie", rappelle-t-elle.



10h : "Avez-vous des questions ?" Une personne se lance : "Savez-vous si, sur le prochain forum de l'emploi, il y aura des particuliers qui recrutent ?" Un échange s'engage alors sur les associations intermédiaires qui mettent en relation les particuliers et les demandeurs d'emploi.

10h30 : c'est l'heure des entretiens individuels. "L'idée, c'est de mieux vous connaître", précise la conseillère. "Il me sera plus facile de mettre en relation les entreprises locales et les demandeurs d'emploi si je connais bien votre profil et votre recherche. Par qui commence-t-on ?" ...



Fleury au forum emploi de l'agglomération.

13h50 : Vivianne a rendez-vous. Elle est en avance. Habitante de Fleury, mère de sept enfants, elle recherche un emploi de femme de ménage et est suivie par la conseillère emploi et Pôle emploi. "Alors, où en est-on de notre programme de la dernière fois ?", interroge Catherine Langlade. Sur Internet, les offres d'emploi défilent. Deux annonces pourraient correspondre à Vivianne. Lettres et CV sont envoyés dans la foulée aux entreprises. "On se revoit dans deux jours pour faire le point." Le mari de Vivianne viendra lui aussi pour faire un test d'éligibilité au RSA. Un nouveau dossier qui sera suivi... par la conseillère.

15h15 : c'est la course ! Catherine Langlade reçoit une personne qui vient pour la première fois. Elle doit aussi

contacter le Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi). Le téléphone sonne : c'est le responsable d'un grand magasin de la Croix-Blanche. Le recrutement d'un travailleur handicapé n'a pas abouti. Dommage... Mais optimiste, elle compte lui proposer d'autres personnes. "Le contact régulier avec ce type d'entreprise est important car il me permet de constituer un réseau qui peut ensuite profiter aux personnes qui viennent me voir."

17h : Catherine Langlade trouve encore un peu de temps pour appeler un organisme de formation et répondre à une demande de l'association *Hercule insertion*. Encore une journée bien remplie ! Demain, elle se rendra à Sainte-Geneviève-des-Bois pour préparer un stand au forum de l'emploi organisé par la communauté d'agglomération. ■

MAISON D'ARRÊT

Zoom sur la plus grande prison d'Europe

Près de 3 500 détenus. Une superficie de 160 hectares. 1 500 agents pénitentiaires. Baptisé le "navire amiral" lors de son ouverture en 1968, la maison d'arrêt est aujourd'hui encore la plus grande d'Europe.

En 1967, son installation sur le territoire a marqué la naissance d'une ville : le petit bourg de l'époque a définitivement perdu son anonymat pour devenir, dans la France entière, la ville de la prison. De 1967 à 1975, trois cités HLM ont vu le jour : les Résidences, les Aunettes et les Fonctions. Aujourd'hui, les agents de l'administration pénitentiaire représentent un tiers de la population de la commune. Mutations fréquentes, salaires modestes, horaires de travail atypiques : le personnel a des problématiques bien spécifiques que le service public communal tente de prendre en compte. ■

HIER

Un tournant dans l'histoire de Fleury

Il y a tout juste 50 ans, en janvier 1961, le ministère de la Justice achetait les 160 hectares sur lesquels allait être construite la maison d'arrêt. Un chantier titanesque qui dura neuf ans, suivi par les médias et les États du monde entier. En quelques mois, la petite bourgade de Fleury-Mérogis acquiert une renommée internationale. Fleury incarne alors la prison "modèle".

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, un état des lieux des prisons en France révèle une vétusté très forte dans les établissements pénitentiaires, ouverts pour la plupart avant 1900. Afin de faire face à l'insalubrité et à la surpopulation chronique qui règne dans les prisons, le ministère de la Justice se met alors en quête d'un terrain pour y construire ce que l'on appelle à l'époque "la maison d'arrêt de Paris". La politique pénitentiaire d'après-guerre a pour ambition de resocialiser les prisons en les faisant sortir des centres-villes pour donner davantage d'espace aux détenus. Plusieurs lieux sont à l'étude :

Longjumeau, Ballancourt... Il faut que le terrain soit situé à proximité des palais de justice et d'axes routiers importants. C'est finalement Fleury qui est retenu, au grand dam de la population floriacumoise, composée à l'époque de seulement 156 contribuables. Le 9 janvier 1961, la municipalité réunit un conseil municipal extraordinaire pour s'opposer à la construction. Mais le projet est bel et bien en marche, bouleversant brusquement la destinée de la petite commune de Fleury-Mérogis.

L'avant-garde des prisons

C'est à Guillaume Gillet, premier grand prix de Rome et architecte en



Photo prêtée par René Davoine, historien-collectionneur.

chef des bâtiments civils et palais nationaux que l'administration confie la réalisation de la maison d'arrêt. Un immense chantier débute alors, qui va transformer le paysage floriacumois. A l'époque, la commune se résume à quelques pavillons et de nombreux hectares de champs. Avec l'arrivée de la prison, l'urbanisation va rapidement transformer la ville : en quelques années, seront construites trois cités HLM pour accueillir les agents de la pénitencière, soit environ mille familles. Il faut bien sûr aussi construire aussi les équipements publics nécessaires : écoles, terrains de sport, bibliothèque, etc.

La construction de la seule maison d'arrêt des hommes durera quatre

ans. En 1968, les premiers détenus arriveront au D2, dans ce qui est alors une prison ultramoderne. "Ils sont arrivés progressivement, 50 par 50, au fur et à mesure de la formation des surveillants", explique René Davoine, chef des travaux en électricité de la maison d'arrêt en 1968. Il se souvient de son premier jour à Fleury : "Ce qui était frappant, c'était la modernité de l'établissement. Ce n'était pas non plus ce que la presse en disait : on parlait alors d'une prison tout électronique. C'était exagéré. Mais c'était l'avant-garde. Si les effectifs avaient été conformes au nombre de places, l'ambition de départ aurait pu être atteinte. Cela n'a malheureusement jamais été le cas." ■

AUJOURD'HUI

Le navire amiral en rénovation



Quarante ans après sa mise en service, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis connaît depuis 2002 une opération complexe de rénovation. Réalisé en site occupé, ce programme de 400 millions d'euros est destiné, en théorie, à améliorer les conditions des détenus et du personnel pénitentiaire, ainsi que l'accueil des visiteurs. Mais le centre ne verra pas sa taille réduite, contrairement aux réformes annoncées.

Considérée en 1968 comme une prison modèle - des voix s'élevaient à l'époque contre le "Hilton" des prisons ; on appelait aussi Fleury la "prison sans barreaux" -, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, initialement conçue pour accueillir 3022 détenus, a rapidement dû laisser derrière elle ses ambitions d'origine. A certaines périodes, l'établissement pénitentiaire a accueilli jusqu'à 5800 personnes. Il en compte aujourd'hui environ 3500 pour une capacité de 2835, soit un taux de sur-occupation de 123 %. A l'issue des travaux, en 2017, le nombre de places sera porté à 3574 dont 28 pour les personnes à mobilité réduite et 23 en nurserie, à la maison d'arrêt des femmes. Des

améliorations notoires sont apportées par les nouveaux aménagements, comme la création de douches, la rénovation des ateliers de travail, ou la création de trois maisons d'accueil des familles.

L'objectif du programme conduit par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice est de remettre à niveau l'établissement sur le plan technique et sécuritaire bien sûr, mais aussi d'améliorer les conditions de détention, ainsi que les dispositifs favorisant la réinsertion.

Reste le principal point noir : la taille trop grande de l'établissement et sa sur occupation chronique, dont il n'est pas sûr qu'elle soit enrayerée par la rénovation. ■

FLEURY-MÉROGIS À LA LOUPE

La maison d'arrêt de Fleury accueille les prévenus (les détenus en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat n'excède pas un an. Trois structures distinctes composent l'établissement : un centre de jeunes détenus d'une capacité de 484 places dont un quartier mineur de 106 places ; la maison d'arrêt des hommes d'une capacité de 2092 places et la maison d'arrêt des femmes d'une capacité de 259 places. Une partie de la structure est réservée à la nurserie où sont accueillies les détenues mères avec leurs jeunes enfants (jusqu'à 18 mois).

Améliorer l'accès au logement et créer une crèche adaptée

Le 10 janvier dernier, David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis, a été reçu pour la première fois officiellement au ministère de la Justice. Le cabinet du ministre s'est engagé à apporter des réponses sur quatre dossiers majeurs :



- L'obtention d'une convention Anru (Agence nationale de rénovation urbaine) pour permettre l'accès au logement des Floriacumois et notamment des agents de la pénitencière ;
- La signature toute proche de l'achat du terrain permettant la réalisation de la future crèche collective à horaires adaptés ;
- Le projet de la réalisation d'une centrale de production d'électricité par panneaux solaires qui permettra la réinsertion des détenus, projet que la municipalité est disposée à soutenir ;
- La satisfaction des revendications du personnel.

INTERVIEW

Les syndicats mobilisés

Au lendemain des grèves de novembre 2010, Fleury' mag a rencontré les trois syndicats majoritaires de l'administration pénitentiaire. Amélioration des conditions de travail, accès au logement, ils exposent leurs revendications et nous font part des difficultés spécifiques à la profession.

Stéphane Brasdefer, représentant du bureau local de l'UFAP/UNSA Justice L'UFAP/UNSA est le premier



syndicat pénitentiaire. Nos revendications locales concernent en premier lieu le manque d'effectif chronique. A Fleury, il y a environ 1550 personnels, avec des mouvements fréquents de départs et d'arrivée. A l'étage, on compte un surveillant pour 90 détenus et parfois plus. La surpopulation pénale engendre un manque de moyens pour bien faire notre travail, et pour assurer la protection des personnels comme celle des détenus. Dans la seule journée du mardi 1^{er} février il y a eu, en quelques minutes, trois agressions avec des agents blessés.

Nous demandons également qu'une prime "région parisienne" soit créée, afin d'y fidéliser les personnels et qu'ils puissent y vivre décemment avec leur famille.

Or, la réforme pénitentiaire nous touche de plein fouet. Elle prévoit de nombreuses économies de postes, notamment en services de nuit. A la place, on installe des caméras.

Netty Fiari, représentante de la CGT



Nous avons activement participé aux mouvements de grève de novembre. Dans

le cadre de la réforme générale des politiques publiques, le gouvernement avait décidé de fermer plusieurs établissements, sans consulter les organisations syndicales. Pour le personnel, cela signifie parfois des mutations à plus de 250 km. Fin décembre, nous avons été reçus par le nouveau ministre Michel Mercier qui s'est engagé à étudier les projets de fermeture au cas par cas, en concertation avec les syndicats.

Au niveau local, nous dénonçons le manque d'effectifs, qu'il s'agisse des surveillants ou des personnels d'insertion et de probation. Nous souhaitons aussi avoir accès plus facilement au logement. De nombreux agents, venant des DOM, restent 10 à 15 ans à Fleury, puisque les ouvertures d'établissements sont rares. Ils aspirent à se projeter dans l'avenir en devenant propriétaire. Enfin, l'accès à des services publics adaptés aux horaires atypiques de l'administration pénitentiaire est pour nous un autre cheval de bataille. Nous souhaitons la création d'une crèche aux horaires élargis. Actuellement beaucoup de couples font la "relève sur le parking": la femme qui a fini sa nuit à 6h45 récupère les enfants tandis que son mari commence sa journée à la même heure.

Marcel Duredon, secrétaire local de Force ouvrière



Avec l'Entente syndicale FO-CGT, nous avons été reçus

au ministère avant les fêtes de Noël, suite aux manifestations de novembre. En premier lieu, nous dénonçons les projets de fermeture de nombreux établissements dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques. Le Garde des Sceaux s'est montré réceptif, et a engagé des reports de fermeture d'un an pour permettre des enquêtes sur certaines structures. De nouvelles réunions pour discuter sur les indemnités et le statut sont en attente de programmation. Côté syndicats, nous sommes dans les starting-blocks, pour l'amélioration des conditions de travail. La situation à Fleury est particulièrement difficile actuellement, en raison des travaux. Nous sommes heureux de cette rénovation, elle est absolument nécessaire. La création de douches dans les cellules, par exemple, permet de réduire certaines tensions. Toutefois, il y a encore des améliorations à apporter, et on aimerait que nos remarques sur les dysfonctionnements liés aux travaux soient davantage prises en compte. ■

CULTURE

Grandes sorties pour tout-petits

De février à mars, les tout-petits sont de sortie ! Le service culturel vous invite à une série de rendez-vous pour toute la famille. Première invitation à ne pas manquer : **Les raconte-tapis**, le 12 février à la médiathèque.

La compagnie des 3 oranges fait une fois encore un détour par Fleury et vient nous présenter ses lectures et contes dès l'âge de 18 mois. Puis le 2 mars, au Centre musical et artistique, rendez-vous avec un magnifique spectacle de marionnettes et de théâtre d'image, pour tout public dès 2 ans : **J'ai grandi ici**, par le théâtre Foz. Enfin, on le sait bien, il n'y a pas que les bébés qui ont de la voix : le 5 mars, au Cma, les grands chantent pour les petits et leurs parents. La chorale petite enfance sera composée du groupe vocal ados/adultes, de l'atelier Mamans de la halte-garderie et du groupe vocal La Tribu de Caen en résidence au théâtre Foz.

Une veillée vocale composée de comptines, berceuses, chants du monde de toutes les cultures. ■

Tout le programme sur www.mairie-fleury-merogis.fr et dans l'agenda ci-contre.

ASSOCIATION

SAMEDI 26 FÉVRIER : 10H30-12H30 ET 14H-18H30
DIMANCHE 27 FÉVRIER : 10H30-12H30 ET 14H-17H30
SALLE WIENER

Objectif ville avec le Photoclub

Les 26 et 27 février prochains, une grande expo photo sur le thème de la ville est organisée à l'initiative de l'association Photoclub. Pas moins de 200 à 250 clichés sont attendus pour cette manifestation à laquelle peut participer tout Floriacumois amateur de photographie.

Comment réaliser une photographie qui permette de reconnaître, au premier coup d'œil, qu'il s'agit bien d'une ville? Marcel Marques, président de Photoclub, donne quelques pistes pour les photographes participants.

La ville sous tous les angles

"Une ville se signale par un ensemble d'habitations et de bâtiments, par une concentration d'activités humaines, industrielles ou commerciales. Une ville, c'est aussi, bien sûr, une ambiance, une atmosphère, un mouvement, une vie sociale..." Seront donc écartées les photographies dont le sujet ne serait qu'un élément séparé de la ville: un personnage, une usine, un métro... Alors, débutants, amateurs, passionnés, à vos objectifs! Affutez votre regard sur la ville: approche esthétique, artistique, sociologique, conceptuelle... Le public votera pour les plus belles photographies et trois d'entre elles seront récompensées par le jury.

Une exposition d'envergure

Outre les participants de Fleury-Mérogis, une dizaine de clubs pho-



tos affiliés au Comité départemental des photographes de l'Essonne participeront à cette grande exposition qui occupera tout l'espace de la salle Wiener, dans le quartier des Aunettes. Une belle exposition en perspective que l'on doit au Photoclub de Fleury-Mérogis, association dynamique qui compte une quinzaine d'adhérents enthousiastes. Depuis près de 22 ans, cette association regroupe des passionnés qui se retrouvent tous les lundis pour échanger leurs expériences

et leurs savoirs sur la pratique de la photographie. "Chaque adhérent a son *dada*, explique le président. Certains sont adeptes de l'argentique, d'autres du numérique. Il y a des passionnés de macro, des amateurs de photographie de studio, de voyage... Il y en a pour tous les goûts." ■

Concours-expo: comment participer?

Ouvert à tous les Floriacumois (enfants et adultes).

Thème : la ville.

Photo couleur ou noir et blanc.

Format : 15 x 21 à 40 x 50.

Remise des photos avant

le 21 février. Prêt possible de cadres

et de passe-partout, aide

à l'accrochage.

Infos/inscriptions : Photoclub Marcel Marques : 06 08 57 61 63 marques_marcel91@yahoo.fr

CHALLENGE

Le Judo club 11^e

Le 5 décembre 2010, le Judo club de Fleury s'est classé 11^e parmi 20 clubs engagés, lors du challenge de Noël à Marolles. Félicitations à tous les participants.



SAINT-VALENTIN

LUNDI 14 FÉVRIER À 20H30 SALLE MALRAUX

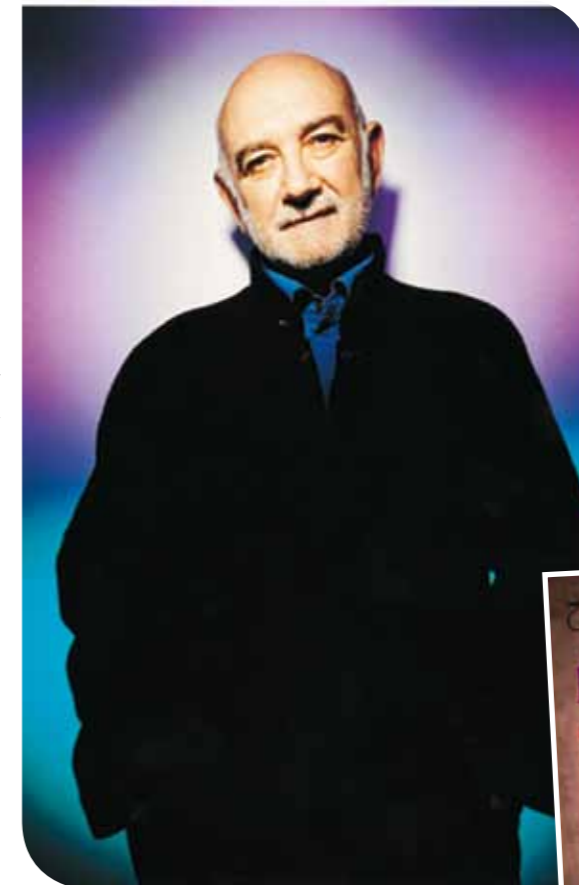
Histoire d'amour

Pour la Saint-Valentin, Henri Gougaud, l'un des plus grands conteurs français, nous fait l'honneur de nous offrir ses plus belles histoires d'amour. Une soirée pour tout public... (couples, célibataires, divorcés, largués, jeunes mariés, remariés... adeptes ou non de la fête des amoureux).

Chaque année, à l'approche du 14 février, le monde se divise en deux: d'un côté les inconditionnels, pour qui la soirée ne saurait se concevoir sans un bouquet de roses et un romantique dîner en tête à tête, de l'autre, les "antis" qui trouvent que la Saint-Valentin n'est qu'une fête commerciale ringarde. La Ville de Fleury propose de réconcilier les deux camps et vous invite, pour la fête des amoureux, à écouter les belles histoires d'amour d'Henri Gougaud.

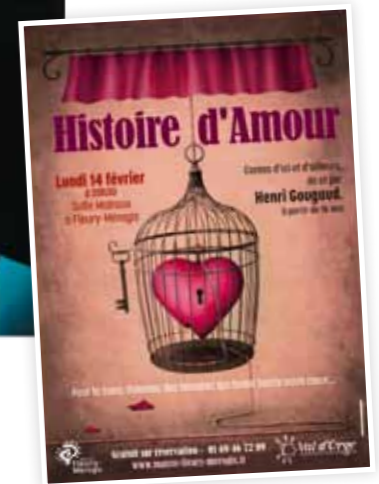
Henri Gougaud, saltimbanque, troubadour, parolier de Reggiani et Gréco

Auteur de nombreux ouvrages - *Le Rire de la Grenouille*, *L'Almanach*, *Le Trouveur de Feu...* - fondateur de la maison d'édition Belibaste, saltimbanque, voyageur, conteur... : une seule étiquette ne suffirait à qualifier Henri Gougaud. L'homme qui chante et qui, un temps, partagea la scène avec Barbara, cessa de se produire lorsque les autres commencèrent à mettre ses mots en musique. Juliette Gréco, Jean Ferrat, Colette Mansard chanteront ainsi ses textes. Et c'est à lui qu'on doit l'un des plus grands succès de Serge Reggiani, *Paris ma rose*. Henri Gougaud ne s'arrêtera dès lors plus d'écrire, non seu-



soirée de contes, la musique du cœur battant, voilà ce qui me plairait bien."

Quoi de plus romantique que d'emmener votre bel(le) et tendre écouter des histoires d'amour, d'ici et d'ailleurs... Alors, oubliez la soirée au resto qui vous coûtera ce soir plus cher que tous les autres jours de l'année, et répondez plutôt à cette douce invitation. Coup de cœur garanti! ■



lement des chansons, mais aussi des romans, des nouvelles fantastiques. Passionné d'écriture, il conte, aussi. Depuis son enfance à Carcassonne, où il a grandi au rythme des histoires occitanes de son grand-père, il n'a jamais quitté la tradition de l'oralité. Lundi 14 février, à la salle Malraux, ce troubadour des temps modernes nous guide sur les chemins du cœur. "Vous faire entendre, tout au long d'une

Histoire d'amour

Lundi 14 février 20h30

Salle Malraux

Gratuit

Conte dès 16 ans

Rens./resa : 01 69 46 72 09

Vendredi 11 février à 20h30
Salle Wiener

Salut les amoureux !

CINÉCLUB SPÉCIAL
SAINT-VALENTIN AVEC
L'ASSOCIATION
ROBERT FLAHERTY
Le diable au corps

Drame de 1947 avec Gérard Philippe, Micheline Presle...

En 1918, François assiste à l'enterrement de sa maîtresse, Marthe. Il se souvient de leur rencontre. Elle était fiancée à Jacques, parti au front, et sa mère avait hâté le mariage. Ils s'étaient retrouvés quelques mois plus tard et étaient devenus amoureux. A la fin de la guerre, Marthe est morte en mettant au monde le fils de François.

A l'occasion de la Saint-Valentin, une rose sera offerte aux femmes.

Samedi 12 février à 10h30, 15h30 et 17h

Médiathèque Elsa-Triolet

Les Raconte-Tapis

LECTURE ET CONTE

Tout public dès 18 mois

3 € - Gratuit pour les moins de 3 ans

Renseignements :

01 69 46 72 09 (service Culturel)

et 01 60 16 30 60 (médiathèque)

Lire page 17

Lundi 14 février à 20h30
Salle Malraux

"Histoire d'Amour"

CONTE POUR ADULTES

De et par Henri Gougaud

Tout public dès 16 ans

Gratuit

Renseignements :

01 69 46 72 09 (service Culturel)

et 01 60 16 30 60 (médiathèque)

Lire page 19

Samedi 26 février :

10h30-12h30 et 14h-18h30

Dimanche 27 février :

10h30-12h30 et 14h-17h30

Salle Jean-Wiener

Expo-concours photo sur le thème de la ville

A L'INITIATIVE
DU PHOTOCLUB

Ouvert à tous les Floriacumois (enfants et adultes).

Renseignements et inscriptions

(concours) : 06 08 57 61 63

marques_marcel91@yahoo.fr

Lire page 18



Mercredi 2 mars au Cma
2 séances : 10h30 et 14h30

J'ai grandi ici

LE THÉÂTRE FOZ

Marionnettes et théâtre d'image tout public dès 2 ans - 3 €

Gratuit pour les moins de 3 ans

Rens/resa : 01 60 16 84 29

Lire page 17

Vendredi 4 mars à 20h30
Salle Wiener

Nous avons gagné ce soir

CINÉCLUB AVEC
L'ASSOCIATION

ROBERT FLAHERTY

Film américain de 1949 de Robert Wise avec Robert Ryan.

Bill "Stoker" Thompson est un boxeur raté en fin de carrière.

Le film nous invite à le suivre lors de son dernier combat dans une petite ville américaine.

Samedi 5 mars à 17h30
au Cma

Soirée chorale petite enfance

VEILLÉE VOCALE

Quand les grands chantent pour les petits et leurs parents...

Tout public dès 6 mois - Gratuit sur

réservation au 01 60 16 84 29

Lire page 17

- Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET - 01 69 46 72 00
- Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués - 01 69 46 72 44
- Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- Avec Julien DRAY, député de l'Essonne, il reçoit sans et sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois 130, avenue Gabriel-Péri - 01 69 25 08 04 Mail : julien_drax@hotmail.com

Rencontrer vos élus



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Kamel Mednini, conseiller municipal délégué à la Jeunesse



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Pascal Thiel, conseiller municipal et délégué communautaire



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Martine Chabot, conseillère municipale

Cma

Danse contemporaine

Il reste encore des places pour le nouvel atelier de danse contemporaine pour adultes débutants, au Centre musical et artistique.

Le cours se déroule le **mercredi matin de 9h30 à 11h**, il s'adresse à toute personne souhaitant découvrir la danse contemporaine ainsi qu'à des enseignants désirant s'approprier quelques outils pédagogiques afin de mener des projets "danse" en direction des enfants.

Renseignements au 01 60 16 84 29.

HÔTEL DE VILLE

12 rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

• MAISON DE LA PETITE ENFANCE

60 rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 10
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• CENTRE DE LOISIRS

2 rue Montcoquet
01 60 16 00 02

• SERVICE JEUNESSE

Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99

• POINT INFO JEUNESSE

Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66

• LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

• L'ESPACE EMPLOI

En mairie - 01 69 46 72 31

• LE CSV

(Culture, Sport, Vie associative)
11 rue Roger-Clavier
Sport, associations - 01 69 46 72 17
Culture - 01 69 46 72 09

• LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

59 rue André-Malraux
01 60 16 30 60

• LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

AUTRES NUMÉROS

• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

1 pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• GENDARMERIE DE FLEURY

1 avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• MISSION LOCALE (locaux du Pij)

Centre commercial de La Poste
01 60 15 54 00 (Saint-Michel)

• CAF

- Sainte-Geneviève-des-Bois
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34 av. René-Cassin
1^{er} et 3^e lundi du mois de 14h à 16h

• ASSISTANTES SOCIALES

Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60

• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

Permanence en mairie,
le 3 mars 2011 de 9h à 11h.

• AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45 le 25 février 2011.

TAXIS

• M. Thiourt : 06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57

• M. Péreira : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• Transport accompagné :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite pour
les enfants de 0 à 6 ans - Maison
de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Patrick CHAPUZOT : 4 rue
Salvador-Allende - 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3 rue
Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59

• CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis, rue André-Malraux
Médecins : A. Platek ou C. Bouadida
01 60 15 49 06
Infirmiers :
Malika Moumen 06 64 83 86 21
Frederic Varennes 06 63 25 14 22

• CMPP

6 rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Gérard SEIGNEUR
15 rue Roger-Martin-du-Gard
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

• DENTISTES

10 rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2 av du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8 rue Roger-Clavier 01 69 25 66 00

• MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL

8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38

• CENTRE HOSPITALIER

MANHÈS
8 rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

Après des événements récents dans notre ville, l'incendie du chalet et le démantèlement d'un vaste réseau de trafic de drogue, beaucoup de bruits circulent dans notre ville. Nous ne pouvons que le déplorer. Car cela peut alimenter des suspicions non fondées. Mais le meilleur moyen d'y mettre fin, c'est de fournir toutes les explications. Nous, élus d'opposition, nous ne pouvons que constater que ce n'est pas le cas, puisque notamment, depuis plusieurs mois, nous demandons des documents précis, notamment sur les marchés passés, dont le chalet, sans avoir jusqu'à présent de réponses. Nous avons alerté le préfet sur ce grave manquement à la démocratie. Seule la transparence totale peut mettre un terme aux rumeurs.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Le lundi matin de mars à fin novembre excepté jours fériés (26/4 au lieu du 25/4)	Le mercredi 16/2 (secteurs pavillonnaire et collectif)	Samedi 26 février de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut. (4 ^e samedi de chaque mois)

Rappels : pas de collecte les jours fériés.
Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).
* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

**Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr.
Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.**

CARNET

NAISSANCES

ICARRE Ethan, Daniel, Charles
né le 5/1/2011.

SALL Moussa
né le 19/1/2011.

BLAMAUD Enzo
né le 22/1/2011.

OUZAÏD Rana, Romaiassa
née le 26/1/2011.



Histoire d'Amour

Lundi 14 février
à 20h30
Salle Malraux
à Fleury-Mérogis

Contes d'ici et d'ailleurs,
de et par
Henri Gougaud.
à partir de 16 ans



Pour la Saint-Valentin, des histoires qui feront battre votre cœur...